



BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



BARBECUE ET PROPANE

La saison des barbecues est commencée! Le service de prévention des incendies de la MRC de rivière-du-Loup tient à vous rappeler quelques mesures de sécurité pour profiter pleinement de cette activité estivale. La prévention des incendies de barbecues réside dans l'entretien et dans la connaissance de votre appareil de cuisson. S'il est mal nettoyé, il pourrait vous réserver de mauvaises surprises.

Comment savoir si mon barbecue est prêt pour la saison? Il est important de faire les vérifications qui suivent.



Asperger un peu de mélange d'eau et de savon sur les raccords et les tuyaux de votre barbecue. Si vous voyez des bulles se former, c'est qu'il y a une fuite et qu'il faut réparer ou remplacer la pièce défectueuse. Grattez avec une brosse en métal vos brûleurs. Les brûleurs peuvent boucher facilement avec le gras accumulé, ainsi le gaz n'est pas réparti uniformément, et peut causer un incendie. De plus, enlevez la graisse accumulée dans le fond de la coque car elle peut surchauffer et prendre feu.

J'ai un doute quand il vient le temps d'allumer mon Barbecue! Comment l'allumer sans risque? Si vous suivez ces quelques étapes, vous pourrez profiter d'un bon repas sans danger :

- ✦ Ouvrez le couvercle de votre barbecue. (Ne fermez surtout pas le couvercle lorsque vous tentez de l'allumer. Si l'allumage échoue après plusieurs reprises, fermez l'entrée du gaz, laissez-le s'évaporer et recommencez)
- ✦ Ouvrez ensuite la valve de la bouteille de propane et les brûleurs du barbecue.
- ✦ Tenter de l'allumer avec le bouton situé directement sur le barbecue.
- ✦ Si votre barbecue ne possède pas de bouton d'allumage, vous pouvez utiliser un briquet spécialement conçu pour les barbecues. Pour ce faire, vous devez diriger la flamme de celui-ci directement dans la partie basse du barbecue.
- ✦ Lorsque vous avez terminé, fermez la bouteille de propane et les brûleurs s'éteindront d'eux-mêmes peu de temps après. Il est important de fermer le barbecue par le robinet, car il peut rester du gaz dans la ligne.

Est-ce que je peux utiliser mon barbecue à l'intérieur? La réponse à cette question est bien simple : **NON!** Il est très dangereux d'utiliser un appareil comme celui-ci à l'intérieur d'une maison ou d'un garage, car il peut dégager du monoxyde de carbone et causer des intoxications. De plus, assurez-vous que le barbecue se trouve à au moins 1 mètre d'une porte ou d'une fenêtre. Il doit se trouver sur une surface solide et s'il s'agit d'un barbecue au charbon de bois il doit être situé sur une base incombustible. Les bouteilles de propane doivent toujours être entreposées à l'extérieur qu'elles soient vides ou pleines et les bouteilles âgées de plus de 10 ans doivent être remplacées.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur [facebook](#) à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

Chloé Pelletier, Préventionniste à la sécurité incendie

Téléphone : (418)-867-2485 poste 249, Courriel : preventionincendie@mrcrdl.quebec

Éric Thibault, Coordonnateur à la sécurité incendie

Téléphone : (418)-867-2485 poste 241, Courriel : coordinationincendie@mrcrdl.quebec